ouvrage n'a rien de commun avec les traités consacrés jusqu'à ce jour à l'étude grammaticale de la langue française. L'auteur a voulu coordonner et présenter, sous une forme à la fois très-élémentaire et très-scientifique, le résultat des recherches philologiques accomplies dans notre siècle sur l'origine et la formation du français.

Il s'attache à faire ressortir le lien intime de l'histoire de notre langue avec notre histoire nationale. Nous ne savons presque rien de l'ancien gaulois, mais nous voyons parfaitement le vieux français se former de l'ancien latin populaire des Gallo-Romains du ve et du vie siècle. On voit chaque peuple s'approprier ce langage, par une suite d'altérations déterminées par son génie et son tempérament, par le climat et l'influence prépondérante des événements historiques. La conversion au christianisme, les conquêtes des Francs, la constitution de la féodalité, les incursions en Orient, plus tard la prépondérance du souverain et du peuple de l'Ile-de-France sur les contrées voisines, c'est-à-dire la formation de l'unité française, voilà les principales révolutions intérieures ou extérieures qui ont eu le plus d'action sur les destinées de notre langue et qui troublèrent, sans les suspendre, les lois naturelles de son développement.

Au milieu de toutes ces péripéties, l'histoire de la langue vérifie sans cesse ce grand principe de l'histoire naturelle, que rien ne se fait par sauts brusques. La loi de continuité se montre, comme partout, et, quelque distance qu'il paraisse y avoir du latin des paysans romains au français de Voltaire, celui-ci s'est fait avec celui-là, par une série de changements infiniment petits, continués pendant près de vingt siècles. Les lois de ces changements peuvent se suivre dans le langage populaire; celui des littérateurs et des savants y échappe en partie, car il admet les sauts brusques, les créations arbitraires, les emprunts faits en masse aux nations étrangères, tandis que le langage vulgaire ne s'enrichit et ne se transforme qu'avec une extrême lenteur. Rien de plus curieux que de voir, avec M. Brachet, comment les mots français, partis de la langue vulgaire et non de la langue littéraire des Romains, se sont formés et développés selon des règles fixes, tandis que les mots littéraires ou savants, tirés de la langue classique, étaient calqués servilement sur leur modèle, sans porter l'empreinte de notre génie national. Nous voyons sortir du latin classique des mots distingués, comme *hebdomadaire*, *équitation*, *inexpugnable* (*hebdomas*, *equus*, *pugna*); mais le peuple avait tiré d'abord les mots correspondants, *semaine*, *cheval*, *bataille*, du latin populaire (*septimana*, *cabalus*, *battalia*).

Remarquons surtout que le peuple a fait sa langue suivant les exigences de l'oreille, en tenant compte de l'accent latin, en supprimant les voyelles brèves indifférentes à la physionomie des mots, en laissant tomber les consonnes médianes, en combinant régulièrement les voyelles rapprochées par cette chute, en tendant toujours à la brièveté par la même voie, tandis que les lettrés, sans tenir compte de ces règles, ont surtout fait des mots pour les yeux, par une imitation réfléchie et artificielle. Du latin *simulare*, *mobilis*, *rationem*, ils font : simuler, mobile, ration; le peuple a fait : sembler, meuble, raison.

L'ouvrage de M. Brachet comprend en trois livres : 1° la phonétique, étude des lettres et de leurs changements; 2° l'étude des flexions ou des formes diverses que revêtent le nom, l'adjectif, le verbe, etc.; 3° enfin l'étude des mots, quant à leur composition et à leur dérivation. En appendice se trouve une excellente dissertation sur les règles à suivre dans la recherche des étymologies de la langue française. L'auteur avait promis une autre note sur l'origine des formes de la versification française; on regrette qu'il ait oublié sa promesse. Il est fâcheux aussi qu'il n'ait rien dit de la syntaxe, dont l'histoire serait certainement aussi curieuse que celle des mots.

Grammaire supérieure, par P. Larousse (Paris, 1868, in-12). M. Larousse, dont les premiers travaux avaient tous pour but de faciliter l'instruction de la jeunesse en créant une méthode qui, dès les premiers pas, exerçât l'intelligence et le jugement plus encore que la mémoire, a voulu couronner la nombreuse série de ses ouvrages classiques par une grammaire supérieure, qui, dans sa pensée, devait former le résumé et le complément de toutes les études grammaticales. Tout ce qui concerne la nature des mots et les changements de forme dont ils peuvent être susceptibles se trouve expliqué clairement dans la première partie, qui porte le titre de *Lexicologie*. Les règles de la syntaxe sont exposées, avec toute la rigueur qu'il a été possible d'atteindre sans devenir obscur, dans la troisième partie, qui à elle seule comprend la matière d'un volume ordinaire, et chaque règle, comme chaque exception, est appuyée par un grand nombre d'exemples empruntés à nos meilleurs écrivains. L'auteur a pu d'autant plus facilement choisir les meilleurs exemples, qu'il possédait l'immense collection de ceux qui avaient été puisés dans notre littérature ancienne et moderne pour enrichir chacun des articles du *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, dont plusieurs volumes avaient été déjà publiés.

Mais ce qui distingue surtout la *Grammaire supérieure* des autres ouvrages du même genre, ce sont les remarques particulières placées entre la lexicologie et la syntaxe, et formant la deuxième partie du livre. Parmi ces remarques, nous citerons principalement celles qui se rapportent aux préfixes et aux suffixes, à l'étymologie, aux paronymes et aux synonymes, à la versification et à la rhétorique. Faire connaître la valeur des éléments que la langue emploie fréquemment, soit au commencement, soit à la fin des mots, est une chose éminemment utile, parce que cette connaissance conduit à se faire une idée exacte de la signification des mots eux-mêmes. On en peut dire autant à propos des remarques concernant l'étymologie : s'il était possible d'enseigner aux jeunes gens l'origine exacte de tous les mots de la langue, sans sortir des limites d'un enseignement élémentaire, cela devrait être considéré comme une partie essentielle des études sur la langue; mais il est évident qu'au moins toutes les grammaires devraient donner quelques notions, les plus indispensables, sur l'étymologie. Mettre en regard les principaux paronymes est un excellent moyen pour empêcher les élèves de commettre de nombreux quiproquos, qui font sourire de pitié les gens instruits, et contre lesquels la plupart des grammairiens ne songent pas même à prémunir les jeunes gens privés du secours que donnent des études complètes; on rit quand on entend dire *irruption* pour *éruption*, *chyle* pour *chyme*, *inventaire* pour *éventaire*; et pourtant la plupart des livres faits pour l'enseignement de la langue ne contiennent rien qui puisse empêcher de confondre ces mots. L'étude des synonymes est excellente pour initier les jeunes gens aux finesses de la langue; mais jusqu'à présent on ne pouvait s'y livrer qu'en lisant des livres spéciaux, souvent fort chers, qui n'étaient point à la portée des élèves. C'est donc une heureuse idée qu'a eue M. Larousse, de consacrer tout un chapitre de sa grammaire aux synonymes les plus importants, qu'il a rangés par ordre alphabétique, afin qu'il fût plus facile de les retrouver au besoin. On pourrait trouver moins utiles les chapitres consacrés à la versification et à la rhétorique; cependant M. Larousse a pensé avec raison qu'il serait en quelque sorte honteux de laisser les jeunes gens dans une ignorance complète des principales lois de ce langage poétique dans lequel sont écrits beaucoup de chefs-d'œuvre, tels que les tragédies de Corneille et de Racine, les comédies de Molière, les principales productions de Lamartine et de Victor Hugo.

Nous en avons dit assez pour montrer que la *Grammaire supérieure* de M. Larousse est une des plus complètes qui puissent être mises entre les mains des jeunes gens; mais comme elle formait un fort volume, d'un prix un peu élevé pour les écoles, il en a fait une édition un peu abrégée, sous le titre de *Grammaire complète, syntaxique et littéraire*. Cette qualification de *littéraire* est justifiée par l'addition d'une partie neuve, où l'auteur passe en revue un grand nombre de locutions consacrées en littérature ou de citations qu'on a souvent l'occasion de rappeler quand on écrit en français. Ces locutions et ces citations sont extraites d'un livre du même auteur, publié sous le titre de *Grammaire littéraire*, et qui a pour objet d'appliquer à la littérature française l'idée qu'il avait déjà réalisée pour l'histoire et pour la langue latine, dans ses *Fleurs historiques* et dans sa *Flore latine*.

Grammaire, par Condillac (1755). Cet ouvrage fait partie du *Cours d'étude* composé pour l'éducation des fils du duc de Parme. « Peu de règles et beaucoup d'usage, voilà la clef des langues et des arts. » Cette réflexion de Duclos pourrait servir d'épigraphe à la grammaire de Condillac, qui a préféré l'adopter pour sa conclusion. « En composant cet ouvrage, dit-il, mon dessein était moins d'apprendre à mon élève sa langue que de le faire réfléchir sur ce qu'il savait déjà. Je voulais développer d'une manière plus distincte et plus étendue les observations qu'il avait faites dans ses lectures, et par là le confirmer dans l'habitude de juger les beautés du style. » Aussi sa grammaire n'est-elle pas un ouvrage élémentaire dans le genre des autres écrits sur la matière; son point de vue principal est « de considérer le langage comme un instrument qui n'est pas moins nécessaire pour penser que pour communiquer ses pensées. » Il recherche comment les langues ont pu se former. Il évite l'emploi des mots techniques, visant à la simplicité, parce qu'il regarde la grammaire comme un système de mots qui représente le système des idées dans l'esprit. Considérant la grammaire comme la principale partie de l'art de penser, afin de découvrir les principes du langage, il a observé comment nous pensions; c'est pourquoi il a débuté par quelques recherches métaphysiques, qu'il croit le préliminaire indispensable de l'étude de la grammaire.

L'analyse de la pensée est toute faite dans le discours, avec plus ou moins de précision, suivant que les langues sont plus ou moins parfaites et suivant que ceux qui les parlent ont l'esprit plus ou moins juste. Considérant donc les langues comme autant de méthodes analytiques, l'auteur recherche quels sont les signes et quelles sont les règles de ces méthodes.

La *Grammaire* de Condillac est divisée en deux parties. Dans la première, intitulée : *Analyse du discours*, il cherche les signes que les langues nous fournissent pour analyser la pensée. C'est donc une grammaire générale, qui expose les éléments du langage et les règles communes à toutes les langues.

La seconde partie est intitulée : *Des éléments du discours*. Après l'observation et la revue des éléments fournis par la première partie, il s'attache à la découverte des règles prescrites par la langue française, pour porter dans l'analyse de nos pensées la plus grande clarté et la plus grande précision.

Le tout est précédé d'un *Discours préliminaire*, contenant, sous une forme sommaire, une théorie des facultés de l'âme, et divisé en plusieurs chapitres : 1° les différentes espèces d'idées; 2° les opérations de l'âme; 3° les habitudes; 4° la différence de l'âme et du corps; 5° la manière dont nous nous élevons à la connaissance de Dieu. L'ouvrage de Condillac est une étude des plus savantes sur le langage considéré moins comme un moyen de communiquer sa pensée que comme un moyen de penser, comme la condition indispensable de toute idée précise et méthodique. C'est une philosophie du langage d'après Locke et Gassendi.

« Condillac, dit Joseph Chénier, dans la première partie de sa *Grammaire* développe toute la génération des idées en partant de la sensation; la seconde est une conséquence rigoureuse des principes démontrés dans la première. Tout est lumière dans ce livre, aussi précis qu'il est clair, aussi bien écrit qu'il est bien conçu. C'est le plus grand pas qu'ait fait la science, et, chez aucun peuple, aucun ouvrage du même genre n'est comparable à ce chef-d'œuvre d'analyse. »

Grammaire générale ou **Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage**, etc., par Beauzée (2 vol. in-8°, 1767). La plupart des grammaires sont faites avec des grammaires; les auteurs des plus anciens traités se sont appliqués à ramener les usages particuliers de presque toutes les langues au système particulier de la langue latine, et, dans le cas où le latin s'éloignait trop des langues modernes, ils imaginaient des principes arbitraires, des règles absurdes. Beauzée a voulu précisément revenir à la logique naturelle, aux fondements mêmes de la science grammaticale, aux lois de la parole et du discours : il présente donc les principes généraux du langage prononcé ou écrit dans quelque langue que ce soit. Il discute en trois livres les éléments nécessaires du langage : le premier traite des éléments de la parole; le second, des éléments de l'oraison ou discours; le troisième, des éléments de la syntaxe. L'auteur distingue dans la parole deux sortes d'éléments, la voix simple et l'articulation. Il donne le nom général de sons aux éléments de la parole, et appelle spécialement voix et articulations les deux sortes de sons représentés par les voyelles et les consonnes. Il compte en français huit voix fondamentales. Il distingue dans l'articulation le mouvement instantané de quelque partie mobile de l'organe, et l'interception momentanée de la voix. « Laquelle de ces deux choses, dit-il, est représentée par les consonnes? Ce n'est assurément ni l'une ni l'autre; le mouvement en soi n'est point du ressort de l'audition, et l'interception de la voix, qui est un véritable silence, n'en peut pas être davantage. »

Dans l'impossibilité de suivre l'auteur, sous peine d'aborder des détails très-minutieux, nous nous en tiendrons à quelques remarques essentielles. Beauzée donne, sur la manière de faire un bon syllabaire, sur la quantité, sur la prosodie, sur les lettres, sur l'alphabet, sur l'orthographe, etc., des vues excellentes, parce qu'elles sont prises dans la nature. Il rend toujours justice aux grammairiens qui l'ont précédé, et il adopte leurs idées quand elles lui paraissent justes. C'est dans la seconde partie de son ouvrage, la plus importante, qu'il diffère le plus de ses devanciers. Examinant ce que l'on appelle les parties du discours, il s'occupe d'assigner les caractères spécifiques de ces différentes classes de mots, et de trouver le fondement de ces divisions dans la nature et dans la diversité des fonctions communes des mots. Dans la troisième partie, il discute et établit les éléments de la syntaxe. Le plan est d'une étendue immense. Quelques erreurs assez graves n'empêchent pas que ce livre ne soit très-précieux. Ce fut le plus complet en ce genre, jusqu'au xviiie siècle. Il est fâcheux que le style de l'écrivain soit sec et diffus.

Grammaire générale simplifiée, par Domergue (1796). M. Domergue a rendu de grands services à la philologie. Sa *Grammaire simplifiée*, son *Journal de la langue française*, son *Mémoire sur la proposition*, ses *Solutions grammaticales*, contiennent beaucoup de règles nouvelles, toutes rattachées à des principes que ses prédécesseurs avaient incomplétement observés, ou même n'avaient pas aperçus. Personne avant lui n'avait analysé si bien la proposition. Voulant assujettir la classification des mots à cette rigoureuse analyse, il a cru devoir changer la nomenclature. C'était le moyen de refondre une théorie importante où la routine de l'école se laissait encore apercevoir. Telle fut la marche de Lavoisier lorsqu'il appliqua, comme il le dit lui-même, la méthode de Condillac à la chimie. En refaisant la nomenclature, il refit la science. Mais si l'accord de quelques savants suffit pour changer les nomenclatures chimiques, il n'en est pas de même dans la grammaire, où tout le monde se croit juge. En vain M. Domergue a-t-il fait marcher ensemble l'ancienne et la nouvelle nomenclature; la nouvelle était trop raisonnable pour être adoptée.

M. Domergue a traité à fond la question si difficile et si souvent agitée des participes. Il est un des grammairiens qui ont jeté le plus de lumière dans l'ancien chaos des modes et des temps. Beauzée s'aperçut le premier que l'on confondait la conjugaison française avec la conjugaison latine. Il inventa, pour notre langue, un système ingénieux, mais compliqué : il admit cinq verbes auxiliaires au lieu de deux, que l'on admet ordinairement; de là des temps, des époques sans nombre, dont la classification sous trois modes généraux présente d'extrêmes difficultés, pour ne pas dire d'étranges bizarreries. M. Domergue convient avec Beauzée que tous les temps des verbes doivent être classés sous les trois modes du temps réel : le présent, le passé, le futur. Toutefois, en partant du même principe, il arrive à d'autres résultats; et rejetant les trois verbes auxiliaires imaginés par Beauzée, il offre un système beaucoup plus simple et que nous croyons préférable. On peut dire que, parmi les anciens grammairiens, il n'en est pas d'aussi innovateur que Domergue, et qu'il en est peu d'aussi éclairés.

Grammaire, par Destutt-Tracy (1803, 1 vol.). Cet ouvrage est la deuxième partie des *Éléments d'idéologie* du même auteur, publiés en 1201, et précède deux autres traités, l'un *Sur la logique*, l'autre *Sur la volonté*. Après avoir fait connaître, dans son premier travail, l'homme intellectuel, et montré, par une suite d'observations, quelle est la véritable génération des idées, l'auteur s'occupe de l'examen des signes à l'aide desquels ces idées se combinent dans notre entendement, et donne sa théorie de l'expression des idées. Avant d'aborder l'analyse du livre, le besoin d'être clair nous oblige à expliquer le plan général conçu par Tracy. Porter le flambeau de l'analyse dans les profondeurs les plus intimes de l'esprit humain, décomposer et recomposer le mécanisme de l'intelligence, afin de découvrir par quel jeu de nos facultés les plus simples perceptions, nées de la sensation pure, deviennent des groupes d'idées qui se compliquent sans se confondre, et, au moyen de signes de reconnaissance, peuvent conduire progressivement aux plus étonnantes combinaisons de l'entendement; analyser avec le même soin l'expression de la pensée; approfondir la théorie des signes de nos idées, dans le dessein hardi d'assurer la justesse des unes et l'exactitude des autres, tel est ce plan. L'auteur pense que ceux qui ont été le plus loin dans ces recherches ont laissé encore beaucoup à désirer. La *Logique* d'Aristote, malgré la force de ce grand génie, repose sur de fausses bases, parce que ce philosophe n'avait pas su ou n'avait pas voulu remonter jusqu'aux vrais principes de l'idéologie. MM. de Port-Royal ont su les reconnaître, et les ont proclamés au commencement de leur *Grammaire générale*, mais sans leur donner les développements qu'exigeait leur importance. Dumarsais, qui était doué d'une sagacité exquise, et le premier des grammairiens, au jugement de l'auteur, n'a point achevé le tableau de notre intelligence. Condillac lui-même, ce fondateur de l'idéologie en France, a trop disséminé ses idées les plus heureuses. Son disciple a-t-il mieux fait? Son ouvrage avance-t-il la science? Il est incontestable qu'il découvre de nouveaux et de meilleurs rapports.

En passant de l'étude de la génération des idées à celle de l'expression des idées, Tracy a suivi une marche logique. Il soutient avec raison que la grammaire doit être précédée de connaissances idéologiques très-approfondies; car, comment analyser les signes destinés à représenter les idées, si l'on ne connaît déjà la génération et la composition de ces idées? Sa grammaire aura, dit-il, un avantage précieux, celui de commencer par le commencement, et d'empêcher la science de tourner perpétuellement dans le même cercle. L'auteur ne dédaigne pas d'entrer dans des détails minutieux, mille fois rebattus par les grammairiens de tous les degrés; mais il sait y porter ce coup d'œil éminemment philosophique et cette judicieuse perspicacité qui le caractérisent. Mais il faut lire dans le livre ce que dit l'auteur sur l'artifice du discours en général, sur l'essence et les fonctions du verbe, sur la conjonction *que*, etc. On y appréciera ses réflexions sur la création d'une langue parfaite, sur les hiéroglyphes, sur la langue chinoise, et autres objets qui intéressent le psychologue et le professeur. Pour Tracy, juger, c'est sentir; et à notre faculté de juger se rapporte tout l'artifice du discours. Aucun grammairien, dit-il, n'a connu en quoi consiste précisément l'opération de juger, et c'est là la principale cause pour laquelle les meilleurs esprits n'ont encore donné que de mauvaises théories du langage. L'auteur attache une grande importance à la note suivante, dont nous reproduisons une partie seulement :

« Le langage des animaux, tout composé

de propositions, d'énoncés de jugements, ne renferme jamais de simples noms d'idées. Assurément ils sentent, ils se souviennent, ils jugent et ils veulent. Cela est impossible à méconnaître. Les moins intelligents d'entre eux manifestent ces impressions d'une manière si positive et quelquefois si énergique, je dirais presque si éloquente, que je ne crois pas que nous ayons aucune preuve plus certaine qu'elles existent dans nos semblables. Leurs gestes et leurs cris disent donc très-bien : *Je sens*, *je juge* ou *je veux cela*. Ce sont de vraies propositions, tout aussi intelligibles que celles de notre langage d'action, et même que celles de nos langues les plus perfectionnées. Mais aucun de ces gestes ou de ces cris, même dans les espèces les plus modifiées et les plus développées par la société et l'exemple de l'homme, n'est jamais le nom propre d'une idée isolée, détachée de son attribut. Or, cela ne tient point au mutisme, car beaucoup d'animaux émettent des sons, quelques-uns même articulent très-bien. D'ailleurs, cette opération pourrait également s'effectuer avec des gestes. Dans nos langages par gestes, il y en a qui représentent un nom ou une idée détachée, et d'autres un verbe ou son attribut séparé d'elle. Je pense donc que c'est cette capacité d'isoler une idée partielle, de détacher une circonstance d'une impression totale et composée, de séparer un sujet de son attribut, d'abstraire, en un mot, et d'analyser, qui manque aux animaux, qui fait que leur langage n'est jamais qu'une série d'interjections, qu'une suite de propositions implicites, et qui constitue toute la différence entre eux et nous. S'ils l'avaient, ils décomposeraient leurs perceptions, ils se créeraient des signes des idées résultant de cette décomposition. Ces signes allieraient les souvenirs de ces idées à des sensations, les transformeraient en sensations, comme ils font pour nous; ils raisonneraient avec ces signes, comme nous faisons nous-mêmes. C'est donc à la décomposition de la proposition dans ses éléments que se marque la séparation entre la brute et l'espèce intelligente par excellence. Jusque-là, je vois tout semblable entre elles : il n'y a de différence que du plus au moins. »

Grammaire générale, par l'abbé Sicard (1807). L'auteur était un homme rempli de lumières, et qui possédait à fond toutes les parties de la philologie; mais il semble redouter les innovations, et il se borne, dans ses *Éléments de grammaire générale*, à exposer clairement les théories qu'ont inventées ses prédécesseurs; il suit tour à tour Lancelot, Beauzée, Condillac, quelquefois, mais plus rarement, Domergue. Il est tellement circonspect que, pour l'orthographe, il n'approuve pas même les légers changements faits par Voltaire, et qui n'avaient d'autre défaut que d'être insuffisants. Néanmoins, dans une partie plus importante, les conjugaisons françaises, il adopte en entier l'opinion de Beauzée et ses trois auxiliaires, sans être effrayé par les divisions multipliées d'un tel système. Au reste, l'ouvrage de l'abbé Sicard est une grammaire complète. L'auteur va jusqu'à donner les règles de la versification française, et celles des petits genres de poésie; ce qui paraît dépasser la grammaire, et surtout la grammaire générale. Quelques lecteurs lui reprochent de pousser trop loin la clarté, d'ailleurs si nécessaire, d'avoir peur de n'en jamais assez dire et de prodiguer les développements au point que, dans son ouvrage, la partie relative aux conjugaisons est plus longue, à elle seule, que toute la *Grammaire de Port-Royal*. Cependant on doit reconnaître qu'il connaissait la meilleure manière d'enseigner, comme il l'a prouvé à la tête de son école des sourds-muets. En composant sa *Grammaire*, il cherchait à se mettre toujours à la portée de l'enfance; c'est pour cela qu'il fait succéder à ses chapitres autant de leçons dialoguées par demandes et par réponses. Si quelquefois on le trouve un peu diffus dans ses développements, cela tient à ce qu'il a cru devoir fondre dans son ouvrage les leçons qu'il improvisait aux écoles normales, quand il y professait l'art de la parole.

Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours, par Raynouard (Paris, 1821, in-8°). En 1816, Raynouard avait commencé la publication d'un grand ouvrage intitulé : *Choix de poésies originales des troubadours*. Le premier volume de ce travail renfermait déjà la grammaire de la langue romane avant l'an 1000 et la grammaire des troubadours; mais le sixième et dernier volume, qui eut aussi un tirage à part, offre une grammaire comparée des langues novo-latines avec la langue d'oc. Jusqu'alors, jamais les langues diverses d'une partie considérable de l'Europe n'avaient été comparées sous un aussi grand nombre d'aspects. Dans un discours préliminaire, Raynouard expose le résultat général de ses recherches, d'où il tire cette conclusion, qu'entre la langue latine et les langues française, italienne, espagnole et portugaise il a existé une langue intermédiaire, et que ce type commun est la langue des troubadours.

Duclos avait dit, dans un mémoire sur l'origine et les révolutions de la langue française : « Enfin, la langue romane, qui semblait d'abord devoir céder à la tudesque, l'emporta insensiblement, et, sous la troisième race, elle fut bientôt la seule, et donna naissance à la langue française. » En preuve de cette assertion, Raynouard cite les documents qui attestent l'ancien usage de la langue romane au nord de la Loire, et qui sont les *Litanies carolines*, le serment de 842, quelques noms appellatifs, le mot *lui* employé dans les formules de Marculphe, les mots *montjoie* et *preciosa* introduits dans des poëmes français et allemands, enfin l'inscription romane d'une monnaie frappée entre les années 980 et 1050 par un comte de Tonnerre. Pour montrer comment la langue romane s'est transformée en langue française, il trace l'histoire du changement des désinences romanes *a*, *é*, *i* en *e* muet; d'*al* en *el*, d'*el* en *eau*, d'*at* en *et*, puis en *é* fermé, etc.; de la suppression de la consonne intérieure dans les mots *edificar*, *ligar*, *vezer*, *auzir*, devenus *édifier*, *lier*, *véer* (puis *voir*), *ouïr*, etc. Ainsi, Raynouard donne deux sortes de preuves de l'origine romane du français : d'une part, les noms et les faits historiques; de l'autre, la comparaison des éléments matériels de l'un et de l'autre idiome. Raynouard applique la même méthode d'observation à l'espagnol et à ses dialectes, spécialement au catalan, au portugais, à l'italien et au valaque ou moldave. Il pense que l'ancienne langue des Osques avait un des caractères qui ont distingué la langue romane savante : le retranchement des désinences. Mais c'est surtout dans les patois de la haute Italie qu'il reconnaît les témoins et les débris de l'ancienne langue commune de l'Europe latine. Ainsi qu'en Italie, en Espagne et en France, le latin s'est corrompu dans les pays de l'Europe orientale où des colonies romaines s'étaient établies. Aussi retrouve-t-on dans le valaque, en même temps que le retranchement des désinences, la suppression de la voyelle euphonique aux inflexions des verbes, l'usage des auxiliaires *être* et *avoir*, et les trois conjugaisons en *are*, *ere* et *ire*.

Raynouard passe ensuite à l'examen comparatif des diverses formes grammaticales, et de l'affinité qu'elles présentent dans la langue romane, le portugais, l'espagnol, l'italien et le français. Ce travail est divisé en neuf chapitres : *Articles*, *Substantifs*, *Adjectifs*, *Pronoms*, *Noms de nombre*, *Verbes*, *Adverbes*, *Prépositions et conjonctions*, et *Locutions particulières*, dans lesquels l'auteur fait une histoire complète de chacune des parties du discours de nos idiomes modernes, histoire toujours puisée à ses sources, c'est-à-dire dans les monuments littéraires de chaque pays et de chaque âge. Si les formes grammaticales attestent une origine latine, si elles sont presque les mêmes pour tous les dialectes du midi de l'Europe, les mots qui revêtent ces formes sont en grande partie des mots latins altérés, et ils se retrouvent à peu près tous dans chacun de ces dialectes. Sans suivre Raynouard dans son analyse, nous devons signaler une découverte qui lui est due. Il a reconnu que le futur des langues novo-latines est composé de deux parties distinctes : 1° l'infinitif du verbe même qu'on veut mettre au futur; 2° l'indicatif présent du verbe auxiliaire *avoir*. Il en est de même du conditionnel, qui n'est, à vrai dire, autre chose que l'imparfait du futur. Ainsi, de *amar* et de *ai*, on forme *amarai*, j'aimerai; et ce qui démontre la justesse de cette analyse, c'est qu'on rencontre fréquemment les deux parties composantes de ce futur séparées par un complément; par exemple, dans *amar vos ai*, je vous aimerai. Or, cette manière de former le futur est essentiellement analytique; on y reconnaît sans peine les deux éléments de l'expression *j'ai à aimer*.

Raynouard établit à la fin de cet ouvrage un tableau des vingt-trois caractères principaux de la langue romane, savoir : les articles, les désinences en consonnes, certaines voyelles finales non empruntées du latin, la présence ou l'absence du *s* final pour désigner les sujets et les régimes, soit au singulier, soit, en sens inverse, au pluriel; cette même désignation produite par les inflexions *eres* ou *or*; la formation des adjectifs, les deux manières d'exprimer les comparatifs et les superlatifs, et de faire suivre les comparatifs de la conjonction *que* ou de la préposition *de*; les pronoms affixes *altre*, joints à des pronoms personnels; les relatifs *qui*, *que*, *loqual*; le pronom indéterminé *om*; l'emploi des auxiliaires *être* et *avoir*, les inflexions verbales, les futurs divisés, les participes passés en *ut*, les doubles participes, l'un régulier ou analogue, et l'autre irrégulier et emprunté d'un langage antérieur (comme en italien : *preso* et *prenduto*, pris; *visto* et *veduto*, vu; *ucciso* et *occiduto*, tué, etc.); la composition des verbes passifs par l'auxiliaire *être*, et quelquefois par un pronom mis en avant : *se voir*, *se parler*; le *que* conjonctif exprimé ou sous-entendu; les adverbes en *ment*, les négations explétives, et enfin le nom même de *romane* ou *romance* appliqué aux langues de l'Europe latine. Tous ces caractères se sont reproduits dans la langue portugaise, à l'exception de cinq; tous encore, excepté quatre, dans la langue italienne; tous dans la langue espagnole, hormis le quatrième, le cinquième et le dix-neuvième; tous enfin dans la langue française, hors un seul, savoir, les futurs divisés. A la suite de ce résumé, et pour confirmer la conclusion générale qui doit en sortir, Raynouard s'autorise encore des passages romans qui se retrouvent chez des auteurs italiens, portugais, espagnols et français des xiie, xiiie et xive siècles. Le volume est terminé par un appendice instructif sur les rapports particuliers des patois de la haute Italie avec la langue des troubadours, et l'auteur y retrouve les formes romanes mieux conservées que dans l'Italie classique. De ce fait Raynouard tire une nouvelle preuve de l'existence d'une langue intermédiaire et commune, entre le latin et les idiomes actuels de l'Europe latine, langue qui a eu sa grammaire, et qui l'a communiquée à chacun de ces idiomes, immédiatement dérivés d'elle. Ce système a eu de nombreux contradicteurs, qui n'ont voulu voir dans la langue romane autre chose que le latin vulgaire altéré de plus en plus, par suite des invasions des barbares, et modifié dans chaque endroit suivant les dialectes qui y étaient parlés.

Grammaire comparée des langues de la France, par Louis de Baecker (Paris, 1860, in-8°). L'auteur de cet ouvrage a eu pour but de comparer au sanscrit le flamand, l'allemand, le celto-breton, le basque, le provençal, l'espagnol, l'italien et le français, dont l'usage est plus ou moins répandu dans différents départements. Dans l'introduction, il traite de l'origine des langues et expose les différents systèmes qui ont été établis à ce sujet depuis Platon jusqu'à M. Ernest Renan, et, après avoir présenté la classification des langues sémitiques et celle des langues indo-européennes, il indique le domaine de chacune des langues de la France, et il fait l'historique de leurs transformations depuis les Celtes et les Germains jusqu'à nos jours. Au lieu de suivre la méthode du libre examen dans la recherche de l'origine des langues, M. de Baecker s'appuie sur l'autorité de la Genèse, dont il cite ce passage : « Avant toutes choses était le Verbe et le Verbe était Dieu; le monde a été créé par la puissance du Verbe, et le Verbe a été la lumière du monde, et le monde n'a eu qu'un Verbe. » Après ce début, on comprend que l'auteur puisse avancer que « par une méthode plus sévère, par une observation plus soutenue, il serait possible à la science d'arriver au même résultat que la Genèse, et de conclure, comme Moïse, à l'unité du langage humain. » Il ne renonce pas à cet espoir, que les philologues modernes sont loin de partager.

M. de Baecker a divisé sa grammaire comparée proprement dite en trois parties. Dans la première, il s'occupe du système phonique, c'est-à-dire des voyelles et des consonnes, des liaisons et des permutations des voyelles entre elles dans les différentes langues soumises à l'analyse; des différentes catégories de consonnes : gutturales, linguales, nasales, dentales, labiales; de leur division en sourdes et sonores, en fortes et faibles, et de leurs permutations. La seconde partie est relative au système de la formation des mots. L'auteur examine la racine et observe les accidents qu'elle est susceptible de subir dans la dérivation et la composition. Enfin, la troisième partie est consacrée à l'examen des formes grammaticales. L'observation porte sur le mécanisme de la déclinaison et de la conjugaison, et sur l'influence de l'accent tonique. En résumé, M. de Baecker paraît s'être moins attaché à exposer des vues nouvelles qu'à réunir en un petit nombre de pages les résultats des dernières recherches de la philologie sur les langues indo-européennes.

Grammaire comparée des langues classiques, par M. Fr. Baudry (1868). Cet ouvrage a coûté à l'auteur d'immenses recherches; mais aussi il lui a valu une réputation de savoir plus qu'européenne, et les doctes de tous les pays ont rendu justice à l'esprit d'ordre et de clarté de M. Baudry, à la parfaite mesure qu'il a apportée dans son travail. Cette dernière qualité surtout est fort rare; car il faut, en philologie, autant de prudence que de savoir, et le bon sens doit y retenir l'imagination. « Dégager les généralités et les tendances normales des faits, dit M. Baudry, sans méconnaître les tendances secondaires et même, au besoin, les exceptions uniques, telle est la tâche modeste, mais sûre, à laquelle une science sensée doit se borner; en évitant les deux excès contraires, de l'esprit de système qui ne tient pas compte des différences, et de l'esprit étroit qui méconnaît les analogies, lorsqu'elles ne vont pas jusqu'à l'identité. » Ce programme est parfait, et M. Baudry s'y conforme strictement. Le plan de sa *Grammaire comparée des langues classiques* est fort simple, et en même temps fort étendu : « Ce livre comprend, dit l'auteur en le résumant en cinq lignes, la théorie élémentaire de la formation des mots, en sanscrit, en grec, en latin, avec référence aux langues germaniques. »

L'ouvrage est dédié par l'auteur à l'ancien président de l'Assemblée constituante, M. J. Sénard, son beau-père, homme fort érudit lui-même. Nous avons surtout remarqué la première partie, qui traite de la phonétique ou de la phonologie, c'est-à-dire de la théorie comparative des lettres, de leur persistance et de leur permutation dans le sanscrit et dans les langues congénères. C'est la partie la plus aride de l'étude des langues comparées; mais c'est la clef même de toute la science, et il faut nécessairement commencer par elle. La phonétique a ses lois, qui consistent, comme celles de l'histoire naturelle, dans des faits généralisés; seulement, ces lois sont sujettes à des exceptions nombreuses, qui jettent sur les conclusions tirées une certaine incertitude. M. Baudry, comme M. A. Brachet dans sa *Grammaire historique de la langue française*, cherche à prouver que des lois régulières ont présidé aux destinées, aux origines et aux transformations des langues; il fait plus : il dégage ces lois, tout en tenant compte des exceptions qu'il explique. Sa *Grammaire comparée* est une œuvre consciencieuse, et d'autant plus méritoire, que le travail est plus aride et que les résultats trouvent moins de personnes capables de les apprécier convenablement. Pour entreprendre une semblable tâche, il faut autant de dévouement que de savoir, et nous n'ignorons pas ce qu'il en coûte pour la mener à bonne fin.

Grammaire bretonne, par Le Gonidec (Paris, 1807 et 1838, in-8°). Le plan de cette grammaire est d'une heureuse simplicité : l'introduction expose les principes de prononciation, les règles de permutation des consonnes, le moyen de distinguer les genres, que personne avant lui n'avait indiqués. Le premier livre traite des parties du discours et les analyse; l'autre est consacré à leur construction et à des exercices grammaticaux. « Les règles de permutation que donne l'auteur, dit M. de la Villemarqué, sont réduites à des formules simples, nettes et justes. Celles de la syntaxe sont bien déduites et clairement exprimées; elles s'enchaînent les unes aux autres et sont rangées dans un ordre parfait. Si une critique peu familiarisée avec la langue bretonne, quoiqu'éclairée d'ailleurs et bienveillante, a trouvé que l'auteur aurait pu simplifier son livre en généralisant davantage et ramenant à la règle ce qui n'en est que l'application ou l'exemple, les hommes les plus versés dans cet idiome, et qui savent quels milliers de modifications subit, selon les localités, la pensée dans la bouche des Bretons, trouvent au contraire qu'il a saisi avec une grande sagacité les lois générales et partout adoptées de la langue bretonne, et admirent avec quelle largeur de coup d'œil il a embrassé, avec quelle méthode il a ramené à une pratique uniforme les coutumes locales et particulières, de telle sorte que, laissant bien loin derrière lui les grammairiens qui l'ont précédé, il devance même pour longtemps ceux qui le suivront. »

Grammaire chinoise, de J. Marshman (*Clavis sinica, or elements of chinese language, etc.*) [Serampour, 1814, 1 vol. in-4°]. Cette grammaire, qui a été publiée en langue anglaise, est presque uniquement rédigée d'après les plus anciens monuments de la langue chinoise, et elle n'offre que les règles d'un idiome savant, d'une véritable langue morte, qui ne s'écrit et ne se parle plus, et que l'on trouve seulement dans les livres classiques. La grammaire de Marshman contient plusieurs erreurs et beaucoup de choses que la philologie moderne peut critiquer en certaines parties, mais elle est fort savante et pleine d'idées et d'aperçus ingénieux. C'est ainsi que M. Marshman a ramené le premier, par l'analyse, les caractères composés à un certain nombre de groupes générateurs différents des clefs, mais qui, combinés avec elles, portent en composition la prononciation qui leur a été affectée ou une prononciation approchante. La classification qu'il a établie pour ces groupes est à la vérité fort compliquée. Il est vrai aussi qu'une métaphysique un peu abstruse, et plutôt nuisible qu'utile dans des matières déjà obscures par elles-mêmes, met quelquefois les considérations de M. Marshman hors de la portée d'un lecteur peu attentif ou peu familiarisé avec le sujet. La nature singulière de la langue chinoise, qui rend la nécessité même d'une grammaire problématique, permet du moins de l'envisager sous tant de points de vue différents, que l'expérience seule peut faire décider de la préférence à accorder à une méthode sur une autre. Varo et Fourmont ont suivi celle qui est en usage pour les langues d'Europe; Prémare a mis toute sa grammaire en exemples. M. Marshman s'est rapproché de ce dernier, en extrayant des meilleurs livres un assez grand nombre de phrases, qu'il analyse ensuite, en joignant à chaque caractère sa prononciation transcrite suivant l'orthographe anglaise, et le mot anglais qui lui correspond, pour faire voir comment le sens particulier de tous ces mots concourt au sens général. En parlant des noms de nombre, M. Marshman fait connaître avec quelque détail les différents systèmes de numération employés par les Chinois, et, entre autres, les chiffres dont l'usage, borné aux seuls marchands, semble leur être venu par leur commerce avec les Indiens ou les Européens. M. Marshman a joint également à sa grammaire un petit traité de prosodie, et le texte entier du *Tai-hio*, le premier des quatre livres moraux, celui de tous les ouvrages classiques dont le style est le plus simple.

Grammaire chinoise, par Morrison (*A Grammar of the chinese language, etc.*) [Serampour, 1815, in-4°]. Dans cette excellente grammaire élémentaire, M. Morrison insiste peu sur les premières notions qui se trouvent dans beaucoup d'autres ouvrages. Quelques mots lui suffisent pour exposer les règles de la prononciation, parce qu'il renvoie l'étu-